

QUAND LA FRANÇAFRIQUE PASSE AU PRIVÉ

THOMAS DELTOMBE *

BENOÎT ORVAL **

Depuis plus de dix ans, les autorités et les médias français annoncent « la mort de la Françafrique » et s'alarment du « recul de la présence française ». Plus qu'un décès c'est à une mutation des relations, très spéciales, qu'entretient la France avec le continent africain à laquelle on assiste. Les multinationales françaises élargissent leurs marchés vers d'autres zones géographiques et de nouveaux secteurs d'activité. Mais derrière la privatisation rampante de la «Françafrique», derrière le masque menaçant de la «Chinafrique», derrière les nouveaux discours à vocation «éthique», les pratiques anciennes – officiellement réprochées – demeurent...

*« L'Afrique sans la France, c'est la voiture sans le chauffeur.
La France sans l'Afrique, c'est une voiture sans carburant. »*

Omar Bongo

La cause semble entendue : depuis plus d'une décennie la « présence française » en Afrique serait en recul. Et la Françafrique, vieille machinerie gaulliste issue de la colonisation, exception française maintenue tout au long de la guerre froide, serait morte. Avec elle aurait disparu les « réseaux d'un autre temps », les « émissaires officieux », les « complaisances », les « secrets » et les « ambiguïtés » que dénonçait en 2006 Nicolas Sarkozy, chanteur de la « rupture », alors qu'il n'était encore que candidat non déclaré à la présidence de la République française. Avec la mort en juin 2009 d'Omar Bongo, dinosaure de la Françafrique triomphante, une page d'histoire semble définitivement tournée.

Il est vrai que depuis la fin de la guerre froide, les « relations privilégiées » que la France entretient avec son « précarré » africain

* JOURNALISTE

** ANIMATEUR DU SITE liberationafrique.org

ont été secouées par de multiples scandales. Il y eut le génocide rwandais d'abord, qui mit en lumière les funestes connexions d'une partie des dirigeants français avec le régime génocidaire de Juvénal Habyarimana. Il y eut l'« affaire Elf », ensuite, qui étala au grand jour des connivences, aussi sinistres qu'anciennes, pleines d'affairisme et de barbouzerie. Il y eut enfin la crise ivoirienne, qui bouleversa les relations de l'ancienne métropole avec le pays-vitrine des bonnes relations que beaucoup de dirigeants français se flattaient d'entretenir avec les anciennes colonies. Autant de scandales et de crises qui auraient crevé l'abcès françafricain...

Le contexte politique et économique, qui nous intéresse plus directement ici, est également totalement bouleversé. Les relations privilégiées que la France entretient avec les États africains sont remises en cause par la montée en puissance du multilatéralisme et par l'intégration croissante de la France dans l'Union européenne. Les entreprises françaises implantées en Afrique, qui ont profité pendant des décennies de juteuses rentes de situation héritées de l'époque coloniale, seraient mises en difficulté par la libéralisation tous azimuts imposées par les institutions financières internationales.

Mais c'est surtout l'arrivée de nouveaux acteurs qui mettrait en péril « la présence économique » de la France en Afrique. La parenthèse de l'après-guerre froide refermée, les États-Unis s'intéressent de plus en plus au continent, dans le double cadre de la lutte antiterroriste et de l'approvisionnement pétrolier. La Chine—la presse en parle suffisamment pour que nul ne l'ignore—s'est, elle aussi, ruée sur l'Afrique, qui regorge des ressources nécessaires à sa prodigieuse expansion économique : pétrole, gaz, fer, bois, cuivre, bauxite, etc. Dans son sillage, ou en parallèle, d'autres puissances émergentes s'investissent sur le continent : les pays du Golfe, l'Inde, le Brésil, l'Indonésie, la Malaisie, etc.

Même s'il est difficile aujourd'hui de mesurer les effets à long terme de la crise financière, cet intérêt renouvelé pour l'Afrique semble devoir faire évoluer les rapports de forces. Se livrant à une concurrence acharnée pour attirer les investissements étrangers, ce que la CNUCED qualifiait encore récemment de véritable « course à l'abîme »¹, les gouvernements africains n'en ont pas moins, dans une certaine mesure, pu desserrer l'étau en jouant

¹ CNUCED, *Le développement en Afrique : repenser le rôle de l'investissement étranger direct*, 128 p., septembre 2005.

sur la concurrence entre les puissances. En témoigne la vague de commissions de révision, sous la pression des opinions publiques locales et internationales, des contrats léonins signés au cours de la décennie précédente par un grand nombre d'États africains avec les compagnies minières internationales. En témoigne également la rebuffade des chefs d'États africains au sommet Union européenne-Afrique de Lisbonne, en décembre 2007, qui ont refusé de céder aux pressions de la Commission pour une signature rapide des accords dits « de partenariat économique » entre l'UE et les pays ACP.

Remise en cause de la « Françafrique » et des leviers d'action traditionnels, intérêt renouvelé et concurrence acharnée entre les grandes puissances, réticence des gouvernants africains de se soumettre aux diktats des anciennes métropoles coloniales : le contexte a indéniablement changé en Afrique. Assiste-t-on pour autant à « la mort de la Françafrique » et à « l'inexorable recul » de l'influence française ?

Désertion française ?

« Avec le temps, la présence de la France en Afrique s'est estompée », indiquent les auteurs d'un récent rapport parlementaire d'information « sur la politique de la France en Afrique »². Soulignant que la part de l'Afrique-Maghreb compris dans les exportations françaises est passée de 8,7 % en 1970 à 5,6 % en 2006, les mêmes députés regrettent que « les entrepreneurs désertent [...] l'Afrique subsaharienne au moment où les opérateurs chinois et indiens y débarquent en force ».

Il y a sans doute du vrai dans ce constat. Encore faudrait-il le nuancer. Car si la part du commerce de la France avec l'Afrique sub-saharienne a baissé sur les dernières décennies, c'est surtout le reflet de la marginalisation relative du sous-continent dans l'économie mondiale. La part des importations françaises provenant de cette zone géographique (5,8 % en 2008) reste très supérieure au « poids » de l'Afrique sub-saharienne dans le commerce mondial. Quant aux exportations françaises en direction de cette zone géographique, elles se maintiennent à un niveau élevé (25,2 milliards d'euros en 2008, hors matériel militaire) et ont plutôt tendance à progresser ces dernières années

² http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i1332.asp#P107_24338

(plus 19% par rapport à 2006)³. L'Afrique représente 6,2% des exportations françaises (contre 5,5% en 2006), soit plus que les exportations françaises vers la Chine (9 milliards) ou les États-Unis (23,8 milliards), et contribue pour un quart à l'excédent commercial de la France (dont la moitié provenant de la seule zone franc)⁴. Le « recul » de l'Afrique dans le commerce français doit donc être relativisé. Et cela d'autant plus qu'il reflète essentiellement le point de vue... français. D'une perspective africaine, les choses sont bien différentes : la France demeure le troisième client de l'Afrique sub-saharienne, derrière les États-Unis et la Chine, et son second fournisseur (derrière la Chine), tout en restant le premier fournisseur de la zone franc... Recul bien relatif, donc.

La « désertion » des entreprises françaises dont parle le rapport parlementaire de décembre 2008 est elle aussi pour le moins relative. Le nombre d'implantations d'entreprises françaises en Afrique sub-saharienne représente 6% du total des implantations françaises à l'étranger (en 2006)⁵, alors que le sous-continent n'accueille en moyenne que 1% des implantations étrangères de l'ensemble des multinationales⁶. Entre 1996 et 2006, le nombre de ces implantations en Afrique sub-saharienne est passé de 1 208 à 1 702, soit une progression de 41% sur dix ans. Cette croissance est certes moins rapide qu'en Europe de l'Est, au Maghreb ou en Asie, mais il est difficile de parler de désertion...

Une approche sectorielle permet d'apprécier plus précisément ce « recul » de l'économie française en Afrique. On constate alors que la France n'est plus, depuis le rachat en 2003, par Alcan, du mastodonte qu'était Pechiney, un acteur minier de premier plan. À l'exception notable des segments spécifiques de l'exploitation de l'uranium avec Areva (Afrique du Sud, Gabon, Niger, Namibie, Rep. Centrafricaine) ou du manganèse avec Eramet (Gabon,

³ Département des statistiques et des études économiques, MINEFI, *Le chiffre du commerce extérieur*, 6 février 2009.

⁴ Roland Marchal, « French perceptions of China in Africa », in C. Alden, D. Large and R. Soares de Oliveira (ed.), *China returns to Africa*, Londres, Hurst and Co, 2008, p. 185.

⁵ Raphaël Cancé, « La présence des entreprises françaises dans le monde », *Trésor Eco*, n°45, DGTPE, octobre 2008.

⁶ « Number of parent corporations and foreign affiliates, by region and economy, latest available year (continued) », in CNUCED, *World Investment Report 2008 : Transnational Corporations and the Infrastructure Challenge*, 2008, Annex table A.I.9.

Namibie), le poids de la France est marginal dans ce secteur qui représente pourtant, avec l'extraction pétrolière et gazière, une part majeure des Investissements Directs à l'Étrangers (IDE) en Afrique. On ne trouve ainsi aucune entreprise françaises dans les vingt-cinq premières multinationales de l'extraction de minerais métalliques (fer, tantale, or, argent, nickel, cuivre, cobalt, bauxite, aluminium, etc.)⁷.

Le retrait effectif des entreprises du secteur minier indique assez clairement, par contraste, le poids des groupes français dans d'autres secteurs en forte croissance. Aussi retrouvera-t-on cinq multinationales françaises – Vivendi, France Telecom, Bouygues, Suez, Veolia Environnement – parmi les quinze firmes qui ont le plus investi, entre 1996 et 2006, dans les infrastructures africaines (téléphonie, transports, énergie, eau)⁸. Trois grandes banques françaises, la BNP-Paribas, la Société générale et le Crédit Lyonnais, représentent près de 70% du chiffre d'affaires des banques au sein de la zone franc⁹. Et l'on n'oubliera pas Total, qui reste un poids lourd de l'industrie pétrolière africaine : le sous-continent, où Total est présent depuis 1928 et réalise 27% de sa production (Angola, Cameroun, Congo, Gabon, Nigéria)¹⁰, « constitue, selon l'entreprise, l'un des principaux pôles de croissance de la production du groupe »¹¹. Total affiche 40% de ses réserves de pétrole et 20% de ses réserves de gaz en Afrique, dispose de participations dans six raffineries et, grâce à son réseau de 3 500 stations-services, détient 11% de parts de marché dans la distribution.

⁷ Classement fondé sur la valeur de la production totale, diamants inclus. Cf. CNUCED, *Rapport sur l'investissement dans le monde, 2007 : Sociétés transnationales, industries extractives et développement*, 2007, p. 31.

⁸ Afrique du Nord incluse. « The 50 largest foreign investors in infrastructure commitments in Africa, 1996–2006 », in CNUCED, *World Investment Report 2008 : Transnational Corporations and the Infrastructure Challenge*, 2008, Annex table A. III.6.

⁹ Philippe Hugon, « La politique économique de la France en Afrique. La fin des rentes coloniales ? », *Politique africaine*, n° 105, mars 2007, p. 57.

¹⁰ Avec des permis d'exploration en Mauritanie, à Madagascar et au Soudan.

¹¹ Total, *Document de référence*, 2008.

La montée en puissance des multinationales

Plutôt que d'un pur et simple «recul» de la présence économique française sur le continent, c'est de mutation dont il faut parler. Et d'une mutation qui bénéficie largement aux grands groupes français. Car s'il y a bien une évolution notable, c'est le renforcement relatif des multinationales par rapport aux petites et moyennes entreprises. Les entreprises familiales, les sociétés qui avaient pour seule base d'intervention stratégique l'Afrique sub-saharienne, ont incontestablement perdu du terrain. En revanche, celles qui ont su utiliser leurs anciennes «bases africaines» du «précarré» dans une stratégie plus globale ou pour se lancer à l'assaut du continent dans son ensemble (Bolloré, Total, Castel, Bouygues, Vinci, Lafarge, France Télécom, Areva, Vivendi, etc.) ont tiré leur épingle du jeu. Ainsi, la crise en Côte d'Ivoire au début de la décennie, décrite comme dramatique pour «les intérêts français», l'a surtout été pour les entreprises françaises de petite taille. Les grands groupes, en revanche, n'ont que peu subi la crise; ils se sont même, pour certains, renforcés. Outre les contrats dont ont bénéficié ses filiales dans le cadre de l'opération militaire française Licorne, le groupe Bolloré, spécialiste de la logistique, s'est par exemple vu attribuer la gestion du terminal à conteneurs d'Abidjan pour une durée de 25 ans. Conclu de gré à gré la passation de ce marché fit scandale à l'époque.

Même lorsque les procédures apparaissent moins discutables que dans ce cas, les groupes français sont souvent sortis gagnants des processus de privatisation. «Certaines compagnies françaises, déjà bien engagées dans les logiques de globalisation, ont su tirer parti de cette nouvelle politique libérale, notamment en se positionnant au mieux dans les appels d'offre des réformes de privatisation, note le chercheur Philippe Hugon. À bien des égards, les privatisations, loin de faire décliner l'influence du capitalisme français, ont contribué à le renforcer.»¹² La privatisation des sociétés nationales et la libéralisation des économies africaines ont si bien profité aux grands groupes français qu'il n'est pas rare d'entendre parler, à ce sujet, de «recolonisation»¹³.

Le mot est par exemple fréquemment prononcé à propos de la stratégie africaine de France Télécom. Le groupe français a pris le contrôle en 1997 de l'ancienne société historique des

¹² Philippe Hugon, 1997, *op. cit.*, p. 64.

¹³ Jean de la Guérvivière, *Fous d'Afrique*, Seuil, 2001, p. 170.

télécommunications du Sénégal, la Sonatel. Il fera de cette société, dont il détient 42,3% du capital ¹⁴, son « bras armé » pour le développement de sa marque Orange en Guinée, en Guinée-Bissau ou au Mali. Elle a également racheté, dès 1997, 51% des parts d'Ivoire Télécom, et en 2000, 40% des parts de Mauritius Télécom, opérateurs historiques de la Côte d'Ivoire et de l'Ile Maurice. « Nous plantons d'abord notre drapeau dans tous les pays qui ont des liens historiques et culturels avec la France en nous appuyant systématiquement sur des partenaires locaux. Cela limite les risques et le ticket d'entrée », expliquait Marc Rennard, directeur de la zone Afrique, Moyen-Orient et Asie d'Orange, en 2007 ¹⁵. Implanté au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger, au Cameroun, à Madagascar, en République Centrafricaine ou en Guinée, France Télécom est également parti à la conquête de l'Afrique australe et de l'Est : Botswana, Kenya, Ouganda. Dans le même secteur, la stratégie de Vivendi, maison-mère de SFR, n'est pas différente. Par l'intermédiaire de Maroc Télécom, dont elle a racheté 53% du capital, l'entreprise française a pris le contrôle de Mauritel, d'Onatel, et de Gabon Télécom, opérateurs historiques de Mauritanie, du Burkina Faso et du Gabon.

Les multinationales françaises de l'eau et de l'électricité ont également largement profité de la vague de privatisations pour prendre des positions sur le continent. Mais, comme le souligne un rapport de l'OCDE sur les privatisations en Afrique, « le niveau réel de concurrence des appels d'offre est très discutable puisque, vu l'ampleur des investissements requis dans le secteur des services publics, les investisseurs privés sont souvent des multinationales. Sur un total de 17 transactions [entre 1979 et 2002], six ont été conclues avec SAUR [alors filiale du groupe Bouygues], quatre avec Vivendi, trois avec Suez [aujourd'hui Véolia] [...]. Le fait que les entreprises françaises travaillent parfois en association dans les pays d'Afrique subsaharienne jette encore plus de

¹⁴ France Télécom a annoncé le 8 avril 2009 la signature d'un protocole d'accord pour l'acquisition d'une partie de la part de capital détenue par l'État sénégalais dans Sonatel. Cette montée en puissance de France Télécom dans le capital de la Sonatel, qui devait lui permettre de détenir 52,2% du capital, est très fortement contestée par l'opinion publique sénégalaise et les organisations syndicales de l'entreprise. Le projet semble aujourd'hui abandonné.

¹⁵ *Les Échos*, 7 septembre 2007.

doute sur l'existence d'une concurrence véritable»¹⁶. Dans ce secteur extrêmement sensible des services de base, comme dans certains segments de l'agroalimentaire (brasseries, sucreries, etc.) ou des transports, les privatisations ont rarement entraîné un développement des marchés concurrentiels. Au contraire, elles ont tendance à renforcer les positions monopolistiques autrefois occupées par les entreprises publiques. Les acquéreurs ont alors mis la main sur une véritable rente.

Certes, la nouvelle donne néolibérale place certains opérateurs français en situation de concurrence. France Télécom et Vivendi sont par exemple confrontés à de sérieux rivaux sud-africains (MTN), koweïtiens (Zain/Celtel) ou britanniques (Vodafone). Dans la même veine, le groupe Bolloré s'est vu souffler en 2007 la concession de la gestion du port de Dakar par la compagnie émirati Dubaï Ports World (DPW), qui contrôle également les ports de Djibouti et de Maputo. Mais cette concurrence n'empêche pas les groupes français, ou en tout cas un grand nombre d'entre eux, de conserver des positions importantes, voire dominantes. Bolloré, pour rester sur cet exemple, a remporté, en quinze ans, la concession d'un nombre impressionnant d'infrastructures stratégiques : la Société centrafricaine de transport fluvial, les sociétés ferroviaires ivoiro-burkinabé et camerounaise et, plus important encore, les terminaux portuaires de Douala (Cameroun), d'Owendo (Gabon), de Vridi (Côte d'Ivoire), de Pointe Noire (Congo), de Tema (Ghana), de Lagos-Tin Can (Nigéria), etc.

Autre exemple : le puissant groupe Castel. Second brasseur du continent, en situation de quasi-monopole dans une quinzaine de pays¹⁷, la multinationale bordelaise a largement profité des privatisations pour renforcer ses anciennes positions africaines : au Burkina Faso en reprenant Brakina, au Bénin avec la Société Nationale des Boissons ou encore en Éthiopie. Le groupe s'est engagé dans la production sucrière en rachetant les deux usines de Sodesucre (Côte d'Ivoire), la Sosuho (Gabon) ou la Sogesca (République centrafricaine). Dans ce secteur très « monopolistique » de l'industrie sucrière, le principal concurrent de Castel pour le rachat des entreprises privatisées du « pré carré » traditionnel de la France n'était pas américain ou chinois. Il s'agit du groupe

¹⁶ Jean-Claude Berthélemy, Céline Kauffmann, Marie-Anne Valfort, Lucia Wegner, *Privatisation en Afrique subsaharienne : un état des lieux*, Études du Centre de Développement, OCDE, Paris, 2003, p. 53.

¹⁷ Philippe Perdrix, « Le marché de la bière africaine monte en pression », *Jeune Afrique*, 10 septembre 2008.

français Vilgrain. Lequel a, pour sa part, repris la Suco (Congo), la Camsuco (Cameroun) et la Sonasut (Tchad)...

Ces quelques exemples montrent assez clairement que la logique néolibérale et la concurrence de nouveaux opérateurs est loin de se faire au détriment systématique des multinationales françaises. Il suffit d'ailleurs de jeter un coup d'œil au dernier rapport annuel du Conseil Français des Investisseurs Français en Afrique (CIAN) pour comprendre que le pessimisme ambiant n'est pas de mise. « Le continent africain offre un environnement plus moteur que jamais », se réjouissent ainsi les grands groupes hexagonaux. Ayant pour certaines profité des privatisations, la plupart des multinationales françaises implantées en Afrique semblent avoir davantage bénéficié que souffert de l'effet d'entraînement provoqué par l'intérêt renouvelé des grandes puissances mondiales. Elles ont su redéployer leurs activités dans des pays émergents (Afrique du Sud), riches en pétrole (Nigéria, Angola) et/ou portés par de forts taux de croissance (Ouganda, Kenya, Tanzanie). Ainsi, Total ne tire plus l'essentiel de sa production des anciennes positions d'Elf au Gabon ou au Congo, mais du Nigéria et de l'Angola. Les deux « juniors » de l'industrie pétrolière française, Pérenco et Maurel & Prom, s'intéressent aujourd'hui à l'Érythrée, à la République démocratique du Congo ou à la Tanzanie. Bolloré est devenu, en quelques années, le premier opérateur du transport, de la logistique et du transit en Afrique de l'Est¹⁸. Vieille institution coloniale traditionnellement implantée dans le « pré carré » français en Afrique, la Compagnie Française de l'Afrique Occidentale (CFAO) est un excellent exemple de cette évolution. Reprise en 1990 par le groupe Pinault-Printemps-Redoute (PPR), la CFAO a non seulement diversifié ses activités, en se lançant dans les produits pharmaceutiques et dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), mais a également étendu ses activités en Afrique orientale et en Afrique du Nord grâce à une stratégie particulièrement offensive¹⁹.

« Pour les sociétés françaises, [leur] antériorité et la connaissance de l'Afrique sont des atouts majeurs, résume-t-on au CIAN. Souvent implantées de longue date, elles sont

¹⁸ Thomas Deltombe, « Les guerres africaines de Vincent Bolloré », *Le Monde diplomatique*, avril 2009.

¹⁹ Sur l'histoire de la CFAO: Hubert Bonin, *CFAO, 1887-2007. La réinvention permanente du commerce outre-mer*, Paris, Publications de la SFHOM, 2007.

d'ailleurs les premières à récolter les fruits d'un nouveau dynamisme économique, notamment dans les infrastructures et les services. Et avec la diversification des opérateurs, elles trouvent l'opportunité de créer des alliances en bonne intelligence et dans une logique de "gagnant-gagnant" avec des entreprises occidentales, asiatiques et africaines »²⁰. Bolloré est ainsi dans les starting-blocks au Gabon, où le groupe rêve de faire profiter les entreprises chinoises, sur le point de mettre en exploitation la mine de fer géante de Belinga, de son expertise logistique et de son implantation sur le port d'Owendo. Pour remporter ce juteux marché, le groupe a même créé une filiale, Gabon Mining Logistics, dont il a confié la présidence à une personnalité stratégique: Pascaline Bongo, la fille d'Omar Bongo...

Une Françafrique privatisée ?

Il y a déjà plus de dix ans, *Les Échos* s'étonnait du discours ambiant sur le désengagement des firmes françaises en Afrique. « Séduisante au premier abord, cette analyse s'avère malheureusement fautive à y regarder de plus près, tranchait le quotidien économique. Certes, le poids diplomatique de la France est plutôt en retrait en Afrique, poursuivait-il, mais ses positions économiques se consolident. » Et de conclure : « Sans bruit, Paris a engagé la privatisation de sa politique africaine. Si la France n'a pas encore perdu l'Afrique, elle en a d'une certaine manière confié la gestion à ses entreprises. »²¹

Le constat semble plus pertinent que jamais depuis l'arrivée au pouvoir de Nicolas Sarkozy. Si ses prédécesseurs à la présidence de la République, du général de Gaulle à Jacques Chirac, ont toujours soutenu les entreprises françaises en Afrique, leur discours a toujours été prioritairement de facture « étatique » et « nationale ». Avec Nicolas Sarkozy, qui ne s'était jamais illustré par une quelconque proximité avec les dirigeants africains – sauf peut-être par l'intermédiaire de son fief électoral, le très pasquaien département des Hauts-de-Seine – mais dont on connaît l'intimité avec les grands patrons français et l'appétence pour les grandes fortunes – de Martin Bouygues à Bernard Arnaud, qui furent tous deux ses témoins de mariage, en passant par Vincent Bolloré, dont il emprunte le yacht ou le jet privé pour ses vacances –,

²⁰ Rapport annuel du CIAN, 2008, p. 6.

²¹ *Les Échos*, 12 novembre 1997.

ce sont les entreprises qui sont mises sur le devant de la scène franco-africaine.

« Qu'il n'y ait pas de malentendu entre nous, expliquait par exemple Nicolas Sarkozy à Cotonou alors qu'il n'était encore que ministre de l'Intérieur : je souhaite vivement que les entreprises françaises viennent en Afrique, qu'elles y investissent et qu'elles y prospèrent. [...] [P] our défendre nos intérêts commerciaux et nos parts de marché, comme partout ailleurs dans le monde, je fais confiance au savoir-faire et au dynamisme de nos entrepreneurs. C'est de leur talent que dépend notre puissance économique. L'État, notre diplomatie doivent les aider. »²² Nicolas Sarkozy appelle donc à débarrasser les relations franco-africaines des « scories du passé » (intrigues politiques, barbouzeries, etc.) et établir des relations « décomplexées » permettant, en plus d'un strict contrôle des flux migratoires, l'épanouissement de relations économiques. Agrémenté de quelques réflexions historico-philosophiques (comme en témoigne le calamiteux discours de Dakar de juillet 2007), le discours sarkozien vise à « normaliser » les relations franco-africaines en mettant en avant l'initiative privée et l'action des multinationales. Cette nouvelle rhétorique est relayée depuis 2007 par les membres du gouvernement français, du ministre des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, au secrétaire d'État à la Coopération, Alain Joyandet. Ce dernier, ancien chef d'entreprise, n'hésitera pas d'ailleurs à revendiquer pour lui-même le langage managérial. « Il faut renforcer l'influence de la France, ses parts de marché, ses entreprises, déclarait-il à *Libération* en juin 2008. Ne pas avoir peur de dire aux Africains qu'on veut les aider, mais qu'on veut aussi que cela nous rapporte. »²³

S'il peut paraître nouveau, le discours entrepreneurial des responsables français ne fait en quelque sorte qu'entériner un processus bien antérieur à l'arrivée de Nicolas Sarkozy à l'Élysée et qui dépasse le cadre des relations franco-africaines : celui de la privatisation des grandes entreprises françaises. En effet, si la politique africaine de la France se « privatise », au moins en apparence, ce n'est pas seulement parce que les États africains ont été contraints par le FMI et la Banque mondiale de céder au privé une grande partie de leur patrimoine économique nationalisé au

²² Discours de Cotonou, 19 mai 2006.

(http://www.u-m-p.org/site/index.php/ump/s_informer/discours_politique_de_la_france_en_afrique_vendredi_19_mai_2006).

²³ *Libération*, 24 juin 2008.

lendemain des indépendances. C'est aussi parce que l'ancienne métropole s'est également engagée dans la privatisation de son économie. Elf, véritable État dans l'État et instrument central de la politique africaine de la France, a été privatisée en 1994 pour tomber dans l'escarcelle de Total en 1999. Le groupe Dagrís, héritier de la Compagnie Française pour le développement des fibres textiles (CFDT), acteur historique dans le secteur du coton, et autre « géant de l'influence française en Afrique »²⁴, a été cédé, en 2008, en partage à Advens et CMA-CGM après deux ans de tractations. Ces deux exemples – et l'on pourrait en citer d'autres, comme France Télécom dont on a vu l'influence en Afrique – indiquent moins la disparition de la Françafrique qu'un transfert progressif vers le secteur privé.

C'est pour cette raison que le journaliste Vincent Hugué parlait, avant même l'élection de M. Sarkozy, d'une privatisation et d'une atomisation de la « Françafrique d'État ». « En vertu de la loi de l'évolution de l'espèce, la Françafrique mute, ajoutait-il, mais ne se rend pas. Moins d'idéologie, plus de business. Mais toujours autant d'ambiguïtés. »²⁵ Le processus de privatisation peut certes entraîner un découplage entre les stratégies politiques de l'État français et les stratégies industrielles ou financières des grands groupes hexagonaux. Mais ce découplage doit être relativisé. À l'évidence, ce n'est pas parce que Elf est passé sous le contrôle de Total – « sous l'écran Total », ironisait François-Xavier Verschave²⁶ – que l'approvisionnement de la France en pétrole et en gaz a subitement perdu sa dimension hautement politique et stratégique. Ce n'est pas parce que Total est une entreprise privée que les obscurs réseaux, les interférences politiques et les pratiques douteuses se sont, comme par magie, évaporés. Total reste « l'une des compagnies pétrolières les plus opaques », rappelait en 2006 le journaliste Xavier Harel, en s'appuyant sur une étude fouillée réalisée par l'ONG *Save the children*²⁷.

La privatisation rampante de la politique africaine de la France s'observe aussi au niveau individuel. Il n'est pas rare en effet de voir des responsables politiques, des hauts fonctionnaires

²⁴ Olivier Piot, « Paris brade le coton subsaharien », *Le Monde Diplomatique*, septembre 2007.

²⁵ Vincent Hugué, « La Françafrique fait de la résistance », *Politique Africaine*, n° 105, mars 2007, p. 105.

²⁶ François-Xavier Verschave, *Noir Silence*, Les Arènes, Paris, 2000.

²⁷ Xavier Harel, *Afrique - Pillage à huis clos. Comment une poignée d'initiés siphonne le pétrole africain*, Fayard, Paris, 2006, p. 71.

ou des hauts cadres des services secrets mettre leur connaissance intime de la mécanique françafricaine au service du secteur privé. Une des figures les plus emblématiques de ce processus est sans conteste Michel Roussin. Ancien haut cadre du SDECE (ex-DGSE), ancien homme de confiance de Jacques Chirac à la mairie de Paris et ancien ministre de la Coopération dans le gouvernement Balladur, l'ex-gendarme a entamé sa carrière dans le secteur privé au milieu des années 1990, alors qu'il était inquiété par la justice dans le cadre du financement illégal du RPR. Fin connaisseur des couloirs obscurs des relations franco-africaines, il est resté pendant plus de dix ans le « Monsieur Afrique » du groupe Bolloré. Et figure, depuis le milieu des années 1990, parmi les principaux responsables du Conseil des Investisseurs Français en Afrique (CIAN) et de la section « International » du Mouvement des Entreprises de France (Medef).

Au-delà du cas personnel de Michel Roussin – qui vient de quitter le groupe Bolloré pour Véolia, également très impliqué en Afrique –, l'évolution du groupe Bolloré, qui n'a jamais appartenu à l'État, est un assez bon exemple de l'ambiguïté qui caractérise cette privatisation de la « Françafrique » où la politique n'est jamais très éloignée des considérations économiques. En témoigne le bras de fer qui oppose le groupe Bolloré et son concurrent espagnol Progosa, dirigé par le Français Jacques Dupuydauby, pour le contrôle des ports d'Afrique. Une confrontation d'allure industrielle et économique certes, mais qui cache aussi une bataille de clans. Alors que Vincent Bolloré affiche sans retenue ses amitiés sarkozistes, le groupe Progosa est un refuge de chiraquiens : Michel Dupuch, ancien conseiller Afrique de Jacques Chirac, est son administrateur, Rémy Chardon, directeur de cabinet de l'ancien maire de Paris, son vice-président exécutif, et Brigitte Girardin, ancienne ministre de la Coopération, est présidente de la « Fondation Progosa ». Et s'il fallait une preuve supplémentaire de la nature très politique des activités africaines de Bolloré, il suffit d'étudier les articles de presse et les émissions de télévision que les médias du groupe (*Direct Matin*, *Direct Soir*, *Direct 8*) consacrent au continent : les dirigeants africains et les responsables politiques français chargés des dossiers africains y sont très « bien » traités ²⁸...

Si la confusion des genres est palpable chez Bolloré, elle l'est plus encore, à n'en pas douter, sur le dossier ultra-stratégique du nucléaire. Et cela d'autant plus que le champion national du

²⁸ Voir : Thomas Deltombe, « Port, rails, plantations : le triste bilan de Bolloré au Cameroun », www.monde-diplomatique.fr, avril 2009.

domaine, Areva, fait partie des rares multinationales françaises qui demeurent dans le giron de l'État. « Areva, c'est la France, et vice-versa ? », s'interrogeait par exemple le quotidien *Libération* quelques semaines après la signature entre le géant français et l'État nigérien du contrat d'exploitation de la mine d'Imouraren, la plus grande mine d'uranium d'Afrique. Disons que les rapports sont étroits. Surtout quand le nouveau locataire de l'Élysée se met en tête de vendre des réacteurs EPR partout où il passe en voyage officiel. Dirigée par l'ex-sherpa de François Mitterrand, Anne Lauvergeon, la compagnie est détenue à 91 % par l'État. Officiellement, elle agit de manière autonome. Toutefois, quand Areva est en danger, « Paris monte aussitôt au créneau »²⁹. Pour soutenir Areva, confronté, depuis l'explosion du cours des matières premières stratégiques, à une concurrence aiguë des entreprises chinoises ou anglo-saxonnes et aux exigences renouvelées du président nigérien Mamadou Tanja, les autorités françaises n'ont pas ménagé leurs efforts. Quelques mois après la visite de l'éphémère ministre de la Coopération Jean-Marie Bockel au Niger, c'est Nicolas Sarkozy en personne qui a gratifié les autorités nigériennes de sa présence à Niamey. « Au Niger, la France a des intérêts, a-t-il indiqué à cette occasion. Elle les assume et elle les promeut, en toute transparence. »³⁰

Une transparence toute relative, remarquent toutefois Antoine Glaser et Stephen Smith. Partant de l'exemple d'Areva, les deux journalistes résument bien la logique qui s'est imposée à l'Élysée depuis l'arrivée de Nicolas Sarkozy : « On chante le jour "la mondialisation de l'Afrique", "l'eupéanisation de la France" et "la fabuleuse arrivée sur le continent de nouveaux partenaires qui vont générer des affaires pour tous sur le continent". À peine la nuit tombée, on téléphone aux présidents récalcitrants et l'on active les "amis" sur le continent pour qu'ils abusent de leur pouvoir en faveur de tel ou tel intérêt français. »³¹

Double langage

En effet, les observateurs n'ont pas eu à attendre longtemps après l'élection présidentielle de 2007 pour comprendre que les promesses de « rupture » du candidat Sarkozy sur l'Afrique

²⁹ *Libération*, 18 mai 2009.

³⁰ Entretien avec le quotidien *Le Sahel*, 27 mars 2009.

³¹ Antoine Glaser, Stephen Smith, *Sarko en Afrique*, Plon, Paris, 2008, pp. 116-117.

n'avaient engagé que ceux qui y avaient prêté l'oreille. La promesse de relations franco-africaines « décomplexées » permettant l'émergence d'un partenariat d'égal à égal a vite été balayée. Les vieilles pratiques ont très tôt refait surface : intimité affichée avec Omar Bongo lors d'un déplacement officiel au Gabon, intervention au Tchad pour protéger le dictateur Idriss Déby menacé par une opposition armée, voyage officiel au Congo Brazzaville à quelques mois d'une élection qui a reconduit « triomphalement » Denis Sassou Nguesso, etc.

Selon certains observateurs, la politique de la France en Afrique comporte deux facettes. D'un côté le maintien des réseaux opaques de la Françafrique, à travers notamment Robert Bourgi, fidèle héritier de Jacques Foccart, devenu l'un des principaux conseillers « africains » du président français. De l'autre, la promotion de relations « modernes », « décomplexée » et « mondialisées » dépassant les frontières obsolètes du « pré carré » et s'appuyant sur les fleurons de l'économie nationale. « Celui qui n'aurait pas deux fers au feu dans le monde où nous vivons serait bien imprudent », explique le secrétaire d'État à la Coopération Alain Joyandet, reconnaissant ainsi que le soutien aux multinationales dans leur conquête de nouveaux marchés est plus complémentaire que contradictoire avec le soutien aux dictatures françaises³²...

Dans certains cas, le « nouveau discours » permet de mieux camoufler la perpétuation des « vieilles pratiques ». Sur ce registre, le voyage de Nicolas Sarkozy en Afrique du Sud (février 2008), pays anglophone, première puissance économique du continent, est assez significatif. Ostensiblement placée sous le signe du « business », cette visite officielle reçut un traitement médiatique tout à fait favorable pour le chef de l'État français : les journalistes égrenèrent longuement la liste des entrepreneurs qui accompagnaient le président, ils analysèrent doctement le « changement de cap » annoncé par M. Sarkozy devant le parlement sud-africain et n'oublièrent pas, cela va de soi, de saluer « les premiers pas de Carla en visite officielle ». La crise politico-militaire qui se déroulait au même moment au Tchad passa ainsi au second plan³³. Et Jean-Marie Bockel pu faire les gros titres de la presse en annonçant que le « discours historique »

³² In « La politique africaine de Nicolas Sarkozy tarde à rompre avec une certaine opacité », *Le Monde*, 26 mars 2009.

³³ Voir par exemple le traitement de RTL (28 février 2008). Bien peu nombreux également furent les journalistes qui firent mention de

de Nicolas Sarkozy au Cap « donn [ait] contenu à la rupture »³⁴. Le secrétaire d'État à la Coopération, qui avait déclaré vouloir « signer l'acte de décès de la Françafrique », ignorait alors que son poste lui serait bientôt retiré pour ménager les bonnes relations de la France avec Omar Bongo...

Le récent voyage en Afrique du Premier ministre François Fillon peut s'analyser de la même façon. Prévu de longue date, le déplacement avait pour objectif initial de répondre à l'invitation du très autocratique, très contesté, mais très francophile président camerounais Paul Biya, au pouvoir depuis 1982. Plutôt qu'à Yaoundé, M. Fillon préféra se faire photographier, sur le chemin du retour, au côté du PDG de Total Christophe de Margerie sur une plate-forme flambant neuve construite par le pétrolier français au large du Nigéria. « Ce n'est pas une opération de communication pour Total », souligna cependant François Fillon avant de s'emporter contre « ce sport national français qui est de dénigrer les grandes entreprises qui sont la force de la France »³⁵. Cette stratégie de communication gouvernementale visant à masquer la perpétuation des logiques politiques anciennes derrière la « nouveauté » du discours entrepreneurial prouve assez bien les ambiguïtés, pour ne pas dire le double langage, de la politique africaine de la France.

L'épouvantail « chinafricain »

S'il est indéniable que la spectaculaire percée de la Chine en Afrique bouleverse la donne, l'interprétation qui en est faite par la plupart des médias français participe, volontairement ou non, à cette idée selon laquelle la page honteuse de la Françafrique aurait été définitivement tournée. « Après la Françafrique, la Chinafrique ! », s'exclame *Le Midi Libre*, au lendemain du sommet sino-africain de novembre 2006, en stigmatisant « l'OPA lancée par la Chine sur l'Afrique »³⁶. « La nouvelle "amitié afro-chinoise" relègue la Françafrique au rang des illusions », confirmait *Les*

l'instruction judiciaire alors ouverte en Afrique du Sud contre le groupe français Thalès accusé de corruption.

³⁴ « Sarkozy en Afrique du Sud: "un discours historique qui donne contenu à la rupture », *20 Minutes*, 29 février 2008.

³⁵ Site internet du *Nouvel Observateur*, 24 mai 2009.

³⁶ *Le Midi Libre*, 5 novembre 2006. *Le Midi Libre* ne fait ici que reprendre l'analyse du rédacteur en chef des *Échos*, Erik Izraelewicz sur son blog (blogs. lesechos. fr/article. php? id_article = 723).

Échos, quelques mois plus tard, alors qu'était publié un best-seller au nom évocateur, écrit par les journalistes Serge Michel et Michel Beuret : *La Chinafrique : Pékin à la conquête du continent noir*³⁷. Michel Roussin quant à lui, alors « Monsieur Afrique » de Bolloré et animateur sur la chaîne du groupe *Direct 8*, n'oublia pas de conseiller aux téléspectateurs la lecture de cet ouvrage. « Ça nous change de la Françafrique ! », se réjouit-il sur le plateau de son émission³⁸.

Pourtant, alors que la Chine apparaît dans la presse française comme le grand concurrent de la France en Afrique, les spécialistes, tant officiels qu'universitaires, sont nettement plus nuancés. C'est le cas notamment du chercheur Roland Marchal, auteur d'une très intéressante analyse sur les perceptions françaises des nouvelles relations sino-africaines³⁹. Son étude indique clairement que les groupes français sont bien moins profondément affectés par la présence chinoise qu'on ne le dit généralement. Les entreprises chinoises, note le chercheur, sont plutôt moins implantées dans la zone franc que dans le reste de l'Afrique (mis à part le Congo) et restent largement spécialisées dans des secteurs économiques où la France est peu présente (à l'exception du pétrole, de l'uranium et des travaux publics). Bénéficiant de marchés de niche, beaucoup de compagnies françaises restent épargnées par la présence chinoise, conclut M. Marchal : « Elles sont certes menacées sur des secteurs stratégiques comme les mines, le pétrole ou la construction, mais ces secteurs étaient déjà très compétitifs avant même la montée en puissance de la Chine en Afrique. »⁴⁰

De fait, Alexandre Vilgrain, PDG de Somdiaa, ne vit pas la « poussée de la présence chinoise comme une concurrence négative ». Elle réduit certes, en terme global, les parts de marché, explique-t-il, mais elle fait exploser les chiffres d'affaires⁴¹. Lesquels ne sont, en effet, pas tous en berne. Implantée aujourd'hui dans trente-trois pays africains, la CFAO est, avec ses milliers d'employés et ses 150 filiales, une des « pépites » les

³⁷ *Les Échos*, 3 juillet 2008.

³⁸ Paroles d'Afrique, *Direct 8*, 28 mai 2008.

³⁹ Roland Marchal, « French Perspectives on The New Sino-African Relations », in Chris Alden, Daniel Large, Ricardo Soares de Oliveira, *China Returns to Africa. A Rising Power And a Continent Embrace*, Columbia University Press, 2008, pp. 181-196.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 195 (traduction des auteurs).

⁴¹ CIAN, *rapport 2008*, p 26.

plus rentables de PPR : après avoir doublé son chiffre d'affaires en dix ans, elle affiche des taux de croissance à deux chiffres depuis le milieu des années 2000 (+ 13,6% en 2007)⁴². Sonatel est aussi pour France Télécom une « formidable machine à cash, avec un résultat net qui atteint 30% des ventes »⁴³. Sa capitalisation boursière est passée de 182 millions d'euros en 2001 à près de 2 milliards en 2007. Sur l'année 2008, le nombre de clients d'Orange a augmenté de 45% en Côte d'Ivoire, de 41% au Sénégal et de 36% au Mali⁴⁴. Quant au groupe Bolloré, il peut mettre en avant des taux de croissance record, comme en Angola où son chiffre d'affaires a progressé de 70% en 2007⁴⁵. Même dans le secteur des travaux publics, souvent présenté comme la principale victime de la concurrence « déloyale » des entreprises chinoises, les groupes français tirent quelques « menus » bénéfices de la croissance africaine : en 2008, Sogea-Satom, filiale du groupe Vinci principalement implantée en Afrique francophone, annonce un chiffre d'affaires de 632 millions d'euros pour cette zone géographique, en progression de 17% par rapport à 2007⁴⁶. Bouygues n'est pas en reste, avec 1,6 milliard d'euros de CA sur l'Afrique en 2008, soit une progression de 300 millions d'euros par rapport à 2007⁴⁷.

Aiguillon pour les entreprises françaises et paravent pour les responsables politiques, la « Chinafrique » est indéniablement devenue le bouc émissaire dans une partie de la presse française. Rapace et sans scrupule, expliquent les journaux français, qui n'hésitent pas à parler de « néocolonialisme », la Chine taille des croupières aux entreprises françaises, pille les richesses du continent africain et exploite sans merci les travailleurs africains. Si le constat n'est pas dénué de fondement, cet alarmisme médiatique, parfois relayé par les responsables politiques, aboutit généralement à revaloriser en creux la « présence française en Afrique » – comme le constatent d'ailleurs, non sans lucidité, nombre d'observateurs africains⁴⁸.

⁴² « CFAO, pépite méconnue de PPR, investit la Méditerranée », *Le Monde*, 28 janvier 2004 et www.cfaogroup.com.

⁴³ *L'Expansion*, 1^{er} février 2008.

⁴⁴ France Télécom, *Rapport annuel de développement durable*, 2008.

⁴⁵ CIAN, *Rapport 2008*, p. 6.

⁴⁶ Vinci, *Rapport annuel 2008*, p. 82.

⁴⁷ Bouygues, *Document de référence 2008*, p. 195.

⁴⁸ Voir, par exemple : « Offensive chinoise en Afrique : qu'est-ce qui effraie les Occidentaux ? », *Nord-Sud*, 17 février 2009 (consultable ici : ews.com).

On voit même ressurgir, de façon plus ou moins explicite, une certaine nostalgie pour l'époque gaullienne, âge d'or de la Françafrique, où l'on considérait le maintien des « relations privilégiées » avec les anciennes colonies comme une nécessité impérieuse pour que la France maintienne son rang dans le monde. « Il faut que la Chine réveille la France », réclamait un rapport du Sénat français en septembre 2005. « Nos échanges économiques avec l'Afrique n'ont fait que décroître [...] et traduisent le fait que nous avons délaissé ce continent dont nous n'avons pas vu qu'il avait changé », répondait le rapport de l'Assemblée nationale en décembre 2008. Quant à la presse, elle n'hésite pas, pour alerter ses lecteurs contre le nouveau péril jaune, à caresser leur paternalisme enfoui. « C'est bien sûr aux Africains qu'il revient de refuser cette sujétion renouvelée, expliquait ainsi *Le Midi Libre* en 2006. Les pays développés, la France, l'Europe et les États-Unis notamment, peuvent cependant les y aider. Ils doivent même les y aider »⁴⁹. À l'heure où la France s'interroge sur son propre « déclin » et où se jouent de sourdes batailles d'influence au cœur de l'Afrique (on pense notamment à la question du Darfour), l'irruption de la Chine est devenue un alibi commode pour blanchir l'ancien colon et l'inviter à l'offensive⁵⁰.

Dans ce contexte, l'« aide au développement », dont le gouvernement chinois fait, il est vrai, un usage aussi cynique que les puissances qui l'ont précédé sur le continent, est redevenue un sujet d'importance dans les milieux dirigeants et les cénacles patronaux français. Consacré aux « intérêts économiques français face à l'irruption de nouveaux acteurs en Afrique », le rapport que Michel de Bonnecorse, ancien conseiller Afrique du président Chirac, a déposé sur la table du Conseil des Affaires étrangères en février 2008 fait par exemple de cette question un enjeu stratégique. Rappelant que l'aide chinoise est liée à 70 % et exempte de toute conditionnalité, les auteurs du rapport ne cèdent pas à « la tentation de lier à nouveau l'aide française »⁵¹. Ils n'en préconisent pas moins, au risque de froisser les partenaires européens de la France, d'augmenter

abidjan. net/article/index. asp? n = 320152).

⁴⁹ *Midi Libre*, *op. cit.*

⁵⁰ Voir l'analyse de Roland Marchal, *op. cit.*

⁵¹ Sage position : les entreprises françaises bénéficient davantage de l'aide étrangère que les entreprises étrangères de l'aide française (« Joyandet fêté par les patrons français », *La Lettre du Continent*, 30 octobre 2008).

la part bilatérale de l'aide: «La France ne doit pas se fondre progressivement au sein de financements multilatéraux mais chercher à augmenter le pourcentage de son aide bilatérale, seul moyen véritable d'influence»⁵². Un discours qui ne peut que séduire les dirigeants des multinationales implantées en Afrique, qui voient eux aussi dans la diplomatie économique chinoise une concurrence déloyale. «Les Chinois peuvent devenir redoutables car eux ont conscience qu'il faut établir une liaison entre des politiques de coopération et le gain de marchés. Ils engagent ces politiques de coopération au moment où nous, nous avons tendance à nous dégager», regrette un représentant de l'industrie semencière dans le dernier rapport du CIAN⁵³.

L'accusation est un peu injuste. Car la diplomatie française s'oriente vers un soutien toujours plus ferme aux entreprises françaises. La journée du 27 août 2008, alors que la France officielle fait sa «rentrée» politique et diplomatique, est significative à cet égard. Tout en «récusant le procès de la «Françafrique»» et préférant «assumer sans complexes les liens que l'Histoire a tissés», Nicolas Sarkozy soulignait ce jour-là, à l'occasion de son discours aux ambassadeurs de France, «l'urgente nécessité de moderniser nos outils d'aide au développement pour soutenir en priorité le secteur privé» en Afrique⁵⁴. Quelques heures plus tard, le conseiller Afrique de l'Élysée, Bruno Joubert, recevait une délégation du Medef pour discuter avec elle de la concurrence chinoise en Afrique et des meilleurs moyens pour la contrer. Et, toujours le même jour, le secrétaire d'État à la Coopération, Alain Joyandet, organisait une rencontre des représentants des investisseurs français en Afrique et des ambassadeurs de France sur le continent au cours de laquelle il pressa les seconds de se mettre au service des premiers⁵⁵. «Une alliance—inédite—de la diplomatie et du business», remarquait alors *La Lettre du Continent*, notant la transformation des ambassadeurs en «lobbyistes»⁵⁶.

⁵² «Quel impact sur les intérêts français?», *La Lettre du Continent*, 7 février 2008 et «L'Afrique au centre (4), De la Françafrique à la Chinafrique?», *Médiapart*, 12 juin 2008.

⁵³ Cian, p. 8.

⁵⁴ Discours de M. le Président de la République lors de la XVI^e conférence des Ambassadeurs», 27 août 2008, (www.elysee.fr).

⁵⁵ «Discours du ministre à la réunion CIAN/ambassadeurs de France», 27 août 2008 (disponible sur le site : www.cian.asso.fr).

⁵⁶ «Rentrée des ambassadeurs, attaché-case à la main», *La Lettre du Continent*, 4 septembre 2008.

« Bonnes pratiques »

À l'unisson de la communication sarkozienne, les multinationales hexagonales entonnent également le refrain de la « rupture », avec les couplets sur la transparence et la bonne gouvernance. Les entrepreneurs français investis en Afrique, dont beaucoup sont les héritiers de groupes coloniaux ou ayant prospéré aux grandes heures de la Françafrique, cherchent à se donner une image plus avenante. Critiquées depuis longtemps par nombre d'ONG de défense des droits de l'homme, des droits sociaux ou de l'environnement, et prises à revers aujourd'hui par la stratégie prédatrice des concurrents chinois, les multinationales sont devenues très soucieuses de leur image et se réapproprient à leur façon la thématique de la « rupture ». « Le fait que la France aide certains prédateurs africains la rend très impopulaire parmi les populations africaines », allait jusqu'à affirmer Anthony Boutheiller, alors président délégué du CIAN, au journal *Le Monde*. « Cette impopularité risque de se retourner contre nos entreprises. Nous ne sommes pas complices des kleptocrates africains. Nos investissements se font à long terme, indépendamment du calendrier politique. »⁵⁷

Rarement aussi ouvertement « politique », parce que nombre d'entre eux sont en réalité très proches des régimes kleptocrates et de cette « France » qui les soutient envers et contre tout, le discours des patrons français d'Afrique se concentre en général sur les pratiques de leurs propres entreprises. Les multinationales françaises en Afrique sont ainsi devenues des adeptes de la « responsabilité sociale et environnementale des entreprises ». Il n'est pas un groupe d'importance qui n'affiche son « code de bonne conduite », sa « charte éthique », ses « engagements en matière de développement durable » ou ne se dote d'équipes managériales dédiées à ces questions. Le groupe Bouygues, par exemple, revendique « son engagement en faveur de la protection de l'environnement, du respect des droits de l'Homme et des normes du travail, et de la lutte contre la corruption »⁵⁸. Bolloré s'engage, sur son site internet, « à exercer ses métiers dans un profond respect de l'homme. Il porte une attention particulière au respect des systèmes de valeurs, politiques et culturels,

⁵⁷ « Nous ne sommes pas complices des kleptocrates africains », *Le Monde*, 4 juin 2008.

⁵⁸ Charte RSE fournisseurs du groupe Bouygues : http://www.bouygues.com/document/?f=espace-presse/fr/charte_rse_janvier2009.pdf

propres à chaque territoire». Pour minimiser son empreinte environnementale, Areva « s'engage à réduire sa consommation de ressources naturelles, maîtriser ses rejets et optimiser la gestion de ses déchets »⁵⁹. Total ou Orange ont chacun développé leur fondation, pour financer des projets de « solidarité » dans les pays d'intervention du groupe.

Beaucoup de belles déclarations. Pourtant, les entreprises tiennent à rester dans des démarches volontaires et, surtout, non contraignantes et non contrôlables. Cet « engouement » pour la « responsabilité sociale des entreprises » (RSE) et « le développement durable » est d'abord une réponse au « risque d'image », aux campagnes et aux mobilisations qui se sont développées face aux pratiques des multinationales. Lorsque qu'Areva propose la mise en place d'observatoires indépendants de santé sur ces sites miniers du Gabon et du Niger, c'est évidemment une réplique à la médiatisation des rapports d'enquêtes réalisés par l'association Sherpa et le CRIIRAD sur les conséquences de l'extraction de l'uranium sur la santé des travailleurs et des populations des mines d'Arlit et de Mounana⁶⁰ et aux critiques de plus en plus vives dont le groupe est l'objet dans l'opinion publique nigérienne.

L'environnement peut être aussi un « investissement » rentable, qui permet de préserver ou de gagner des parts de marché. Le groupe forestier Rougier, qui exploite près de 2 millions d'hectares de concessions forestières au Cameroun, au Gabon et au Congo, est ainsi un « nouveau converti » au développement durable. Il s'est engagé dans la certification de l'ensemble de ses activités d'exploitation forestière et de transformation. Il s'agit pour le groupe français « de répondre à la demande grandissante de ses clients pour des bois certifiés »⁶¹. Et, pour de nombreux acteurs des travaux publics en Afrique, l'inclusion de clauses sociales et environnementales dans les marchés d'aide publique

⁵⁹ http://www.areva.com/servlet/group/commitment/engagements/respect_environnement-fr.html

⁶⁰ Voir notamment: Sherpa, *AREVA au Gabon, Rapport d'enquête sur la situation des travailleurs de la COMUF, filiale gabonaise du groupe AREVA-COGEMA*, 4 avril 2007, 37 p., et CRIIRAD, *Impact de l'exploitation de l'uranium par les filiales de COGEMA-AREVA au NIGER*, 25 avril 2005, 18 p.

⁶¹ « Certification forestière : une nouvelle étape pour Rougier », communiqué de presse du groupe, 9 mai 2007.

au développement apparaît comme une réponse possible à l'offensive des entreprises chinoises.

Au-delà des grands discours, les « bonnes pratiques » des entreprises françaises en Afrique sub-saharienne ont souvent un goût amer pour les populations. En mars 2008, Alain Joyandet visite, lors de son passage au Cameroun, les Plantations du Haut Penja (PHP), premier producteur de bananes et premier employeur privé du pays ⁶². Hasard du calendrier, l'entreprise détenue à 60 % par la Compagnie fruitière, basée à Marseille, est épinglée au même moment par un rapport du Comité catholique contre la faim et le développement (CCFD) et d'Oxfam-Agir ici ⁶³. Très liée aux arcanes du pouvoir camerounais, la société « se veut exemplaire, explique les deux ONG : contribution au développement d'une région défavorisée, salaires supérieurs à la moyenne, certifications environnementales, ISO 14001, investissements caritatifs dans la lutte contre le sida et campagne au profit de l'Unicef, construction et financement de l'hôpital de Njombé... Sur le terrain les échos sont différents. » L'épandage de pesticides expose la santé des travailleurs et des riverains, les intimidations des employés sont permanentes, les ONG de Droits de l'homme dénoncent les expropriations abusives, etc. En février 2008, c'est l'explosion. La population se révolte aux cris de « nous ne sommes pas des esclaves », les plantations sont pillées ⁶⁴. L'intervention de l'armée fait neuf morts. Le maire de Penja, élu en 2007, est arrêté puis officiellement condamné pour pillage en bande. Il avait obtenu, en 2007, un redressement fiscal de PHP...

La Compagnie fruitière n'a pas le monopole des « bonnes pratiques » contestables dans le secteur de l'agro-industrie. Bolloré, qui contrôle via la société luxembourgeoise Socfinal d'immenses plantations d'hévéa et de palmiers à huile au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Libéria ou au Nigéria, a une conception très particulière du « respect de l'homme » dont le groupe se flatte pourtant : exploitation des travailleurs, expulsion

⁶² « PHP, premier producteur du pays, multiplie les abus écologiques et sociaux », *Libération*, 18 mai 2009.

⁶³ Oxfam-Agir Ici, CCFD, *Des sociétés à irresponsabilité illimitée ! Pour une RSEF (responsabilité sociale, environnementale et fiscale) des multinationales*, mars 2009, pp. 27-29.

⁶⁴ « Coup de torchon à la bananeraie », *Le Monde*, 10 juin 2008.

de populations, atteinte à l'environnement, etc.⁶⁵ Pour décrire les conditions de travail dans les plantations de Kienké (Cameroun), la correspondante du journal *Libération* évoque « un Germinal sous les tropiques »⁶⁶. Naturellement, « l'irresponsabilité » sociale et environnementale des grandes entreprises françaises en Afrique ne se limite pas au secteur des plantations. Les pollutions pétrolières de Total au Congo ou au Nigéria, la sur-exploitation des nappes phréatiques par Aréva au Niger, la répression syndicale dans les mines d'or maliennes exploitées par la Somadex (filiale de Bouygues) ou dans les chemins de fer de Bolloré au Burkina et au Cameroun – la liste n'est pas exhaustive – ont régulièrement fait, ces dernières années, la « une » de la presse africaine et, parfois, internationale...

Les discours tenus à Paris sur les relations franco-africaines ont changé ces dernières années. Effets de communication ? Changement de paradigme ? Rupture ? A l'évidence, la diplomatie française se met toujours plus au service des acteurs privés. Les multinationales françaises, ainsi placées sur le devant de la scène, ont adapté leurs stratégies à un nouveau contexte marqué par la libéralisation des économies africaines et par l'offensive de nouveaux acteurs. Ces évolutions, bien réelles, ne signifient pas pour autant que « la France » abandonne ou déserte le continent africain, ni que les anciennes pratiques, officiellement réprouvées, ont disparu. La Françafrique mute mais ne rompt pas. Peut-on enterrer ce qui n'en finit pas de mourir ?

⁶⁵ « Port, rail, plantations : le triste bilan de Bolloré au Cameroun », www.monde-diplomatique.fr, avril 2009.

⁶⁶ « Les Camerounais exploités des palmeraies de Bolloré », *Libération*, 11 mars 2008.

Le recul relatif de la présence des entreprises françaises en Afrique subsaharienne est le plus souvent présenté d'un point de vue français. Depuis nombre de pays d'Afrique, notamment francophones, les choses sont bien différentes. Le poids économique des entreprises françaises y reste tout à fait déterminant (voir également tableau ci-contre).

La Côte d'Ivoire est sans doute l'exemple le plus extrême puisque les grandes entreprises françaises sont présentes ou contrôlent toujours, malgré la crise, la presque totalité des secteurs clés de l'économie nationale, à l'exclusion notable de celui du cacao. Bolloré est concessionnaire du terminal conteneurs du port d'Abidjan, actionnaire majoritaire du chantier naval Carena, de la société d'exploitation du parc à bois d'Abidjan, du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou (Sitarail) et contrôle 22 000 hectares de plantations de palmiers et d'hévéas. Bouygues est non seulement un acteur central dans les travaux publics mais aussi dans l'eau (Sodeci), l'électricité (Compagnie ivoirienne d'électricité et centrale thermique de la Ciprel) et l'exploitation pétrolière. Le groupe Castel dans les boissons (Solibra, Sadem) et l'industrie sucrière (Sucaf); CFAO-PPR dans la distribution et la plasturgie; la Compagnie fruitière dans la culture bananière; EDF dans l'électricité (centrale d'Azito) et l'exploitation pétrolière; France Télécom dans la téléphonie fixe, mobile et l'internet avec Ivoire télécom; Minram dans la minoterie (Grands Moulins d'Abidjan). Sans oublier les entreprises françaises du secteur bancaire, de l'assurance, du raffinage, du ciment, de l'hôtellerie, etc.

Au Sénégal, plus de 250 entreprises françaises sont présentes dans le pays, sous forme de filiales, participations minoritaires ou entrepreneurs français créant avec des partenaires sénégalais des sociétés de droit local. La Compagnie sucrière du Sénégal (CSS), premier employeur privé, est ainsi une filiale du groupe Mimran, qui détient également les Grands Moulins de Dakar. Les entreprises françaises détiennent des positions clés dans les secteurs des télécoms (Sonatel, filiale de France Télécom, avec 71 % de parts de marché dans la téléphonie mobile), de l'eau (SDE, filiale de Bouygues) ou des banques (BICIS, filiale de BNP-Paribas; Crédit du Sénégal, filiale du Crédit agricole; SGBS, filiale de la Société générale). Les

principaux groupes français sont également présents dans l'hôtellerie (Accor), la Santé (Sanofi Aventis), les travaux publics (Bouygues, Eiffage, Vinci), la production de ciment (Vicat), l'agroalimentaire (Société des Brasseries de l'Ouest Africain, filiale du groupe Castel), l'exploration pétrolière et gazière (EDF, Maurel & Prom), le raffinage et la distribution de produits pétroliers (Total), la gestion des déchets (Veolia), etc. La liste n'est pas exhaustive... Le chiffre d'affaires des entreprises françaises représente plus de 25 % du PIB sénégalais et contribue à près de 25 % des recettes budgétaires de l'État ⁶⁷.

⁶⁷ Martine AURILLAC, *Rapport fait au nom de la commission des Affaires étrangères sur le projet de loi n° 1489, autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Sénégal sur la promotion et la protection réciproques des investissements*, Assemblée nationale, 13 mai 2009.

Secteurs	Burkina Faso	Gabon	Niger	République du Congo
Banques & assurances	BICIAB (BNP-Paribas)	BICIG (BNP Paribas)		Crédit du Congo (Crédit Agricole)
	CGBB (Société générale) Gras Savoye	Union gabonaise de Banque (Crédit agricole) Axa Gras Savoye	Gras Savoye	Gras Savoye
Eau	Véolia	Véolia	Véolia	
Electricité				
Transports		Bolloré (concession du terminal à conteneurs du port d'Owendo)		
	Bolloré (Sitarail, chemin de fer Abidjan-Ouaga)	SEGAP (concession de l'aéroport international de Libreville) Eramet (Comilog - gestion de la Société d'exploitation du Transgabonais)		Bolloré (Concession du terminal à conteneurs du port de Pointe Noire)
Agroalimentaire et agro-industrie	Geocoton (société cotonnière du Gourma et Société nouvelle huilerie et savonnerie Citec)	Castel (Sobraga et Soboleco – boissons ; Sucaf – production industrielle de sucre)	Castel (Braniger – Boissons)	CFAO-PPR (Brasco, boissons) Vilgrain (Saris Congo – sucre)
	Castel (Brakina – boissons)	Vilgrain (minoterie et élevage)		

Secteurs	Burkina Faso	Gabon	Niger	République du Congo
Industrie extractive		AREVA (uranium, site en reclassement) Eramet (Comilog – manganèse) Total (exploration et exploitation pétrolière) Maurel & Prom (exploration et exploitation pétrolière)	Areva (uranium – 1 ^{er} employeur du pays après l'Etat)	Total (exploration, exploitation pétrolière) Perenco (exploration pétrolière) Maurel & Prom (exploration pétrolière) Bois tropicaux d'Afrique (concessions forestières et transformation du bois) Rougier (concessions forestières et transformation du bois)
Travaux publics	Bouygues Vinci	Bouygues Vinci	Razel Vinci	Bouygues Vinci
Télécoms	Vivendi (contrôle d'Onatel via Maroc Télécom)	Vivendi (contrôle de Gabon Télécom via Maroc Télécom)	France Télécom (Orange Niger)	
Distribution	Total (hydrocarbures) Air Liquide (gaz)	Air Liquide (gaz)	Total (hydrocarbures)	Total (hydrocarbures) Air Liquide (gaz) Casino

Sources : bilans 2008 des entreprises – Notes des missions économiques françaises à l'étranger.